



comment se passe la garde alternée?

Par **tyffer**, le **26/05/2009** à **13:22**

bonjour !

je voudrais savoir !comment se passe une garde alternée?

quels sont les critères pour y avoir droit ?

étant le père de mes enfants ,quels droits et quelles sont mes obligations dans ce cas de figure ?

MERCI D'avance

Par **jeetendra**, le **26/05/2009** à **13:49**

bonjour, il y a plusieurs critères pour que le juge aux affaires familiales qui dispose d'un [fluo]pouvoir souverain d'appréciation [/fluo]vous accorde la résidence alternée de votre enfant :

-la proximité géographique des deux parents,

-la bonne entente avec votre ex,

-l'intérêt de l'enfant, etc.

Le recours à un avocat n'est pas obligatoire, cordialement